

République française

Département du Pas-de-Calais

COMMUNE D'EQUIRRE

Séance du 07 juillet 2023

Membres en exercice :

6

Date de la convocation: 30/06/2023

L'an deux mille vingt-trois et le sept juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre DEVAUX

Présents : 6

Présents : Pierre DEVAUX, Martine BOUTIN, Eric LORIMIER, Marcel PRIN, Régine PRIN, Damien TROPEE

Votants: 6

Pour: 3

Représentés:

Contre: 3

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Eric LORIMIER

Objet: Délibération avis - Parc éolien des Moussières sur les communes de Matringhem et Vincly - 2023_007

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la société VALECO a déposé une demande d'enregistrement en préfecture et qui est soumis à consultation pour l'agrandissement du Parc éolien des Moussières sur les communes de Matringhem et Vincly.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'exposé de son président,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le vote étant à main levée, la voix de monsieur Le Maire étant prépondérante.

DECIDE

De donner un avis défavorable à ce projet d'extension du Parc éolien des Moussières sur les communes de Matringhem et Vincly.

Le Maire,

Marcel PRIN

